

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Fungitrol 11

**Type(s) de produit:** TP09 - Produits de protection des fibres, du cuir, du caoutchouc et des matériaux polymérisés

**Numéro de l'autorisation:** BE2022-0036

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0018257-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Fungitrol 11
Plastiguard F11

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2022-0036	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0018257-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	03/01/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	02/04/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Troy Chemical Company BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Poortweg 4C 2612 PA Delft Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Troy Moerdijk BV, Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas
	Troy Rheinland GmbH, Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
	Imperial Chemical Logistics, GmbH Textilstr. 8 48465 Schüttorf Allemagne
	Gondradn Traffic B.V., Energieweg 9 NL 4791 RN Klundert Pays-Bas

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1305 - N-(trichlorométhylthio)phthalimide (folpet)
<b>Nom du fabricant</b>	Adama Makhteshim Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	PO Box 60 Industrial Zone 8410001 Beer Sheva Israël
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Neot-Hovav, Eco-Industrial Park - Beer Sheva Israël

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N-(trichlorométhylthio)phthal		Substance active	133-07-3	205-088-6	100

### 2.2. Type de formulation

AP - Poudre destinée à être utilisée sans dilution
--

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer -. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les poussières.

Éviter de respirer les fumées.

Éviter de respirer les gaz.

Éviter de respirer les brouillards.

Éviter de respirer les vapeurs.

Éviter de respirer les aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, une protection oculaire et du visage et des vêtements de protection..

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Appeler un médecin/CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur.

Éliminer le récipient dans conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur.

#### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Incorporation de Fungitrol 11 dans des formulations plastiques à titre préventif pour la protection des articles en plastique fabriqués à partir de polymères tels que les plastiques souples et les polymères thermoplastiques

Type de produit	TP09 - Produits de protection des fibres, du cuir, du caoutchouc et des matériaux polymérisés
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur  Fungitrol 11 a une action antifongique et est utilisé pour inhiber la croissance de microorganismes à titre préventif pour la protection des articles en plastique fabriqués à partir de polymères tels que les plastiques souples et les polymères thermoplastiques.  Domaine d'utilisation de la matière plastique protégée (produits finis; articles; les produits finis sont utilisés à l'intérieur ou dans les piscines) ;  Extrusion & Moulage par injection - Joints (par exemple, joints de fenêtre, de réfrigérateur, de lave-linge, de vitre de voiture ou de porte) - Profils de cabine de douche  Producteurs de mastics - Mastic silicone
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Fungitrol 11 est directement incorporé dans des formulations plastiques lors de la fabrication de produits finis polymérisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le produit sera ajouté aux formulations plastiques pour obtenir une concentration finale de Folpet (0,3 % à 1,5 % (w/w)) dans les produits finaux ; effets fongicides : 0,3 % à 1,5 % (w/w) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Nombre d'applications : 1 application lors de l'incorporation du produit dans la matrice.  La dose dépend fortement de la formulation et de l'utilisation prévue du produit auquel le conservateur est ajouté. De ce fait, l'utilisateur doit déterminer les dosages requis pour son propre système/matrice à protéger. Utiliser la plus faible dose pour laquelle le produit reste efficace.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût en fibres (multicouche enveloppé et collé avec du papier kraft), sac intérieur en polyéthylène (LDPE), 25 kg.  Fermeture : couvercle en acier (avec anneau de verrouillage à levier).

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales d'utilisation.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales d'utilisation.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales d'utilisation.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales d'utilisation.

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

Le produit biocide est utilisé pour la conservation de matériaux polymérisés (plastiques) dans divers produits finis utilisés en intérieur. Une fois ce produit chargé, le processus est entièrement automatique et aucune intervention manuelle n'est autorisée. La production de produits finis et donc l'application du produit biocide ne se fait qu'à l'échelle industrielle alors que les produits finis peuvent être utilisés par des professionnels, des non-professionnels et également par le grand public (exposition secondaire).

Le produit biocide est directement incorporé dans des formulations plastiques lors de la fabrication de produits finis polymérisés dans les processus de production suivants : extrusion, dans la production de mastics silicones. L'étape d'extrusion peut être suivie d'une étape de calandrage ou d'injection.

##### **Extrusion**

La poudre de Fungitrol 11 est mélangée à d'autres additifs avec le polymère de base. Les ingrédients sont mélangés pendant une durée spécifique pour disperser uniformément tous les ingrédients dans le mélange. Le mélange est ensuite transféré dans une trémie pour ensuite produire une masse de plastique fondu homogène en cours de plastification lors de son passage à travers une extrudeuse. La température augmente au fur et à mesure du passage dans le cylindre de l'extrudeuse à cause de l'augmentation de la pression et de la friction. En sortie de la vis de l'extrudeuse, la masse thermoplastique fondue peut être injectée dans un moule fermé et mise en forme. Les articles extrudés et moulés traités au Fungitrol 11 incluent par exemple des joints.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Utiliser des gants de protection et des vêtements de protection (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit), un équipement de protection respiratoire adapté et une protection des yeux/du visage pendant la manipulation du produit.

L'utilisation du produit biocide est limitée à la protection des matières plastiques (ou de tout produit final fabriqué à partir de celles-ci) utilisées comme revêtement dans les piscines privées/publiques permanentes, uniquement celles vidangées dans les égouts municipaux.

Le produit biocide ne doit pas être utilisé pour protéger les matières plastiques (ou tout produit final fabriqué à partir de celles-ci) utilisées comme revêtement pour les piscines hors sol/les retenues d'eau.

Le produit biocide ne doit pas être utilisé pour protéger des matières plastiques destinées à des usages nécessitant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou pour du bétail.

Le produit biocide ne doit pas être utilisé pour protéger des matières plastiques destinées à l'impression 3D.

Le produit biocide ne doit pas être utilisé pour protéger des matières plastiques destinées à la fabrication de vêtements.

Ne pas dépasser une température de 180°C pendant le processus de fabrication.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement



## Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en écartant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des lentilles de contact et les retirer le cas échéant. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'émanations potentiellement présentes, le secouriste doit porter un masque approprié ou un appareil respiratoire autonome. En cas de détresse respiratoire ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle ou faire mettre la victime sous oxygène par une personne qualifiée. Il peut être dangereux pour la personne qui apporte une aide respiratoire de pratiquer le bouche-à-bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la personne affectée perd connaissance, la placer dans la position de sécurité et consulter immédiatement un médecin. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements ajustés tels qu'un col, une cravate ou une ceinture. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Il peut être nécessaire de garder la personne exposée sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact cutané : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas d'inconfort ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver soigneusement les chaussures avant réutilisation.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Retirer les prothèses dentaires le cas échéant. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion du produit et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter en cas de malaise de la personne exposée, les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. En cas de vomissements, maintenir la tête vers le bas pour éviter que les vomissements ne pénètrent dans les poumons. Consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne affectée perd connaissance, la placer dans la position de sécurité et consulter immédiatement un médecin. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements ajustés tels qu'un col, une cravate ou une ceinture.

Protection des secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque à la personne ou en l'absence de formation appropriée. En cas d'émanations potentielles, le secouriste doit porter un masque approprié ou un appareil respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne qui apporte une aide respiratoire de pratiquer le bouche-à-bouche. Laver soigneusement les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever ou porter des gants.

## Spécificités des effets indésirables directs ou indirects probables

Effets aigus sur la santé.

Inhalation : Nocif par inhalation. L'exposition à des concentrations atmosphériques supérieures aux limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Ingestion : Aucun effet important ou risque critique attendu.

Contact cutané : Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux : Provoque des irritations oculaires graves.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques.

Inhalation : Les symptômes indésirables peuvent éventuellement inclure une irritation des voies respiratoires ou une toux.

Ingestion : Aucune donnée particulière.

Contact cutané : Les symptômes indésirables peuvent éventuellement inclure une irritation ou des rougeurs.

Contact avec les yeux : Les symptômes indésirables peuvent éventuellement inclure une douleur ou irritation, un larmoiement, des rougeurs.

## Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Matière polluante pour les eaux. Peut être nocif pour l'environnement s'il est rejeté en grande quantité. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déversement mineur : Éloigner les récipients de la zone de déversement. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Éviter la production de poussière. Ne pas balayer à sec. Aspirer la poussière avec un équipement équipé d'un filtre HEPA et placer celle-ci dans un récipient à déchets fermé et étiqueté. Placer le produit déversé dans un récipient à déchets correctement désigné et étiqueté. Eliminer le matériau par le biais d'une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Déversement majeur : Éloigner les récipients de la zone de déversement. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. S'approcher du déversement contre le vent. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Éviter la production de poussière. Ne pas balayer à sec. Aspirer la poussière avec un équipement équipé d'un filtre HEPA et placer celle-ci dans un récipient à déchets fermé et étiqueté. Éviter la formation de conditions poussiéreuses et empêcher la dispersion par le vent. Eliminer le matériau par le biais d'une entreprise d'élimination des déchets agréée.

## Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible concernant la réactivité de ce produit ou de ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable. Réactions dangereuses : dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne risque de se produire.

Conditions à éviter : Éviter la formation de poussière lors de la manipulation et éviter toutes les sources possibles d'inflammation

(étincelles ou flammes). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, dissiper l'électricité statique pendant le transfert par un réseau de mise à la terre et de continuité des masses au niveau des récipients et de l'équipement avant de le transfert de matière. Empêcher l'accumulation de poussière.  
Matières incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : comburants.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

### Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Méthodes d'élimination : Eviter ou minimiser autant que possible la production de déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit toujours être conforme aux exigences de législation en matière de protection de l'environnement et d'élimination des déchets, ainsi qu'à toutes les exigences des autorités locales et régionales. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par le biais d'une entreprise agréée d'élimination des déchets.

Les déchets ne doivent pas être rejetés sans traitement dans les égouts, à moins d'être totalement conformes aux exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets dangereux : La classification du produit peut correspondre aux critères d'un déchet dangereux.

Emballage :

Méthodes d'élimination : Eviter ou minimiser autant que possible la production de déchets. Les déchets d'emballage doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devraient être envisagées que lorsque le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ce matériau et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Prendre toutes les précautions d'usage lors de la manipulation des récipients vides non nettoyés ou non rincés. Les récipients ou les revêtements intérieurs vides peuvent contenir des résidus de produits. Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau et les égouts.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Durée de conservation : 2 ans.

## 6. Autres informations